

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-778049

M325

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
13169

Matricule : Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Faggae El mehdii

Date de naissance : 21/09/1991

Adresse : Resd. diou salam, Imm. 501, AppT

20670

Tél. : 06.61.81.83.29 Total des frais engagés : 599,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. FILALISANNA
Medecin
43, Avenue Colonel Allal Ben Abdellah - Casablanca
(au dessus du B.P. Bourguiba - Casablanca - 20000)
Tel. 05 22 20 45 45

Date de consultation : 26 DEC 2022

Nom et prénom du malade : FAGGAE EL MEHDII Age : 21

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

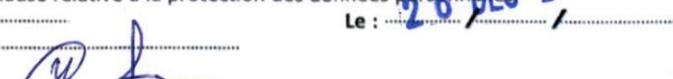
Nature de la maladie : bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20 DEC 2022 Le : 20 DEC 2022

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 DEC 2022	(nd)		120000	INP : 1991190066 Dr. FILALI SANAâ Médecin 43, Avenue Colonel Akid Aïlam dessus du BP Bourguig - Casab Ref. C 12 - 97

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie CH Dr. Imane BABOURI Bay M'h Arbi Alaoui 50 N° 38 Mabrouka Sidi Othman Casab Tél : 05 22 56 32 37	26/12/22	479,50

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

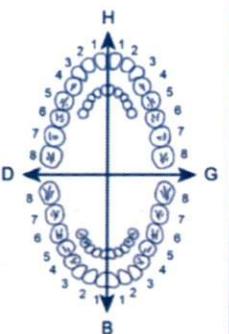
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

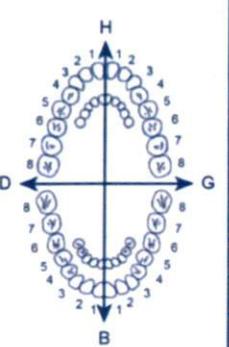
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				11111111



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



- Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca
 - Ex Médecin interne au service de maternité du CHU Ibn Rochd Casablanca
 - Ex Médecin interne à l'hôpital Moulay Youssef Casablanca
 - Echographie - ECG
 - Médecin agréé pour la délivrance de certificat d'aptitude pour l'obtention du permis de conduire



- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
 - طبيبة داخلية سابقة بقسم الولادة
 - بالمركز الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
 - طبيبة داخلية سابقة
 - بمستشفى مولاي يوسف بالدار البيضاء
 - الفحص بالصدى و التخطيط الكهربائي
 - طبيبة معتمدة لتسليم شهادة طيبة لنيل

Casablanca le: 2021

26 DEC 2022

1492

Faggan El Mehpi

④ Budejovický Pivovar S.V.

after

7410

② Oeds 4069

1621 Mar para 1 Maio

③ Efficient 

35/ New post

④ ZANox 1000 1000 1000

٦) Brexit (الخروج من الاتحاد الأوروبي) - بريطانيا - السضاء : ٥٢ ٢٢ ٧١ ٣١ ٩٧

~~فلاسانا~~ 7
FELAISANA
Nédecin
Colonel Akid Alam
BP 10000
Casablanca
Tel: 05 22 71 31 97
43 شارع العقد العام
asablaa (au dessus de la poste) 97

PPV: 116DH00
PER: 10-23
LOT: J2958

Lot N°: 066R041A
FAB: 11/2021
EXP: 11/2023
PPV: 149DH00

LOT 20010
PER 11/23
PPV 100DH40

LOT 211004
EXP 01/2024
PPV 74.10DH

EFFIPRED® 20 mg

PPV 98DH40
EXP 11/2024
LOT 10022 18